



FRANCE

Les Hauts de France

Du 15 au 21 juin 2026

7 jours – 6 nuits

Séjour en pension complète



TOURAINE INTER-AGE

PANORAMA DE VOTRE VOYAGE

• PÉRIODE DE RÉALISATION

Du 15 au 21 juin 2026

• TRANSPORT

 Autocar de Tours à Tours

• HÉBERGEMENTS

Les hôtels mentionnés sont sous réserve de disponibilités au moment de la réservation. En cas d'indisponibilités, des hôtels similaires seront proposés.

LILLE (J1 à J4)

Hôtel 3*

BOULOGNE SUR MER (J5 à J7)

Hôtel 4*

AMIENS (J7 à J8)

Hôtel 4*

VOTRE ITINÉRAIRE



TOURS – LILLE – CROIX – ROUBAIX – VILLENEUVE D'ASCQ – LENS
LEWARDE – CASSEL – TILQUES – NOEUX-LES-MINES –
BOULOGNE-SUR-MER – CALAIS – AMIENS – NAOURS – TOURS

PROGRAMME DE VOTRE VOYAGE

1^{er} jour : TOURS / LILLE – LA VIEILLE VILLE ET LE PALAIS DES BEAUX-ARTS (455 KM) Lundi 15 juin 2026

Rendez-vous à Tours. Départ en car pour Lille. A l'arrivée, accueil par votre **accompagnateur Arts et Vie**.

Déjeuner au restaurant

Début des visites avec la découverte pédestre du **vieux Lille** du palais Rihour à l'îlot Comtesse, parcours qui évoque les origines de la cité et permet une approche historique de son patrimoine architectural.

Visite du **Palais des Beaux-Arts** pour une découverte de ce musée, classé second après le Louvre pour la richesse de ses collections exposées, œuvres européennes allant du Moyen Âge au XX^{ème} siècle, avec des pièces majeures de peinture, sculpture et arts graphiques.

Installation à l'hôtel.

Dîner au restaurant. Hébergement à l'hôtel.

2^{ème} jour : LILLE – EXCURSION À LA VILLA CAVROIS, MUSÉE DE LA PISCINE DE ROUBAIX, MUSÉE LAM (30 KM) Mardi 16 juin 2026

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Départ en car pour Croix et visite de la **Villa Cavrois** chef-d'œuvre de l'architecte moderniste Robert Mallet-Stevens, cette villa de 1929 incarne l'utopie d'un art total.

Départ pour Roubaix.

Déjeuner au restaurant.

Puis, visite du **musée de la Piscine de Roubaix**. Installé dans une ancienne piscine Art Déco de 1932.

L'architecture, avec ses mosaïques et sa lumière aquatique, crée une atmosphère unique, où l'histoire ouvrière rencontre l'élégance artistique. Retour à Lille.

Dîner au restaurant. Hébergement à l'hôtel.

3^{ème} jour : LILLE – EXCURSION A LEWARDE ET LENS (100 KM)
Mercredi 17 juin 2026

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Départ vers Douai. Découverte de la **Route des Mineurs**, parcours au fil des terrils et paysages du bassin minier, classé Unesco.

Déjeuner au restaurant.

Découverte du **musée Louvre-Lens**. Niché au cœur d'un ancien bassin minier, le musée, conçu par SANAA, est une prouesse architecturale de verre et d'aluminium. Départ pour Lewarde. Puis, visite du **Centre Historique Minier Lewarde**, plus grand musée de la mine en France, ce site plonge dans l'univers souterrain des « gueules noires ». Retour à Lille.

Dîner au restaurant. Hébergement à l'hôtel.

4^{ème} jour : LILLE / CASSEL / TILQUES / NOEUX-LES-MINES / BOULOGNE-SUR-MER (150 km)
Jeudi 18 juin 2026

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Départ pour Cassel. Découverte du **jardin du Mont des Récollets** autour d'une authentique ferme flamande.

Déambulation dans la ville haute de Cassel, village pittoresque offrant des vues panoramiques sur la plaine flamande.

Déjeuner au restaurant.

Départ en car vers Tilques.

Découverte, en barque électrique, du **Marais Audomarois**, classé Réserve de Biosphère Unesco. Une immersion poétique dans un écosystème préservé.

Départ en car pour Nœux-les-Mines. Visite de la **Cité des Électriciens**, plus ancienne cité minière des Hauts-de-France, ce site UNESCO restauré témoigne de la vie ouvrière du XIX^{ème} siècle.

Route vers Boulogne-sur-Mer.

Dîner au restaurant. Hébergement à l'hôtel de Boulogne-sur-Mer.

5^{ème} jour : BOULOGNE-SUR-MER – EXCURSION A CALAIS

Vendredi 19 juin 2026

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Départ pour Calais.

Promenade dans le cœur historique de Calais, port stratégique des Flandres. L'hôtel de ville, avec son beffroi classé UNESCO, et la place d'Armes révèlent l'héritage médiéval et maritime de la ville.

Découverte de la **Cité Internationale de la Dentelle et de la Mode**). La visite retrace l'évolution de la dentelle mécanique, de l'industrie à l'esthétique contemporaine.

Déjeuner au restaurant.

Retour à **Boulogne-sur-Mer**.

Découverte de la **crypte de la Basilique Notre-Dame**. Cette crypte, l'une des plus vastes de France, est un joyau caché sous la basilique néo-gothique.

Poursuite avec une **découverte du street art..**

Cette balade urbaine explore l'art de rue comme expression sociale et culturelle, transformant les murs en récits visuels modernes.

Dîner au restaurant. Hébergement à l'hôtel.

6^{ème} jour : BOULOGNE-SUR-MER / AMIENS (130 km)

Samedi 20 juin 2026

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Départ pour **Amiens**. Visite de la **cathédrale Notre-Dame**, plus vaste édifice gothique de France.

Déjeuner au restaurant.

L'après-midi, **balade commentée dans les Hortillonnages**.

Enfin, visite de la **maison de Jules Verne**. Résidence de l'écrivain de 1882 à 1900, cette maison amiénoise est un voyage dans l'imaginaire de Jules Verne..

Dîner au restaurant. Hébergement à l'hôtel.

7^{ème} jour : AMIENS / NAOURS / TOURS (410 km)
Dimanche 21 juin 2026

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Découverte de la **Cité souterraine de Naours**, vaste refuge creusé à la main dans la craie du plateau picard. Occupé du Moyen Âge au XVII^{ème} siècle.

Départ pour Tours.

Déjeuner au restaurant en cours de route.

Continuation vers Tours, arrivée en fin de soirée.

À noter : l'ordre des étapes et visites pourra être modifié en raison d'impératifs locaux.

NOTES PRATIQUES

FORMALITÉS :

Carte nationale d'identité valide jusqu'au retour du voyage.

Les cartes nationales d'identité délivrées entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures seront encore valables 5 ans après la date de fin de validité indiquée au verso, mais aucune modification matérielle de la carte plastifiée n'en attestera.

En conséquence, de façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une CNI portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité.

BON À SAVOIR :

En cas de perte ou d'endommagement de l'audiophone (oreillettes et récepteur) mis à disposition pendant le séjour, une franchise de 100 euros sera à régler à Arts et Vie.

NOTRE DEVIS

FRANCE, HAUTS-DE-FRANCE

Prix par personne estimés pour la période du 15 au 21 juin 2026.

Sous réserve de disponibilité au moment de la réservation

Forfait 7 jours – 6 nuits. Tours / Tours. Circuit en pension complète.

• TARIFS PROPOSÉS :

BASE 25 PARTICIPANTS	1 950 €
BASE 20 à 24 PARTICIPANTS	2 080 €
BASE 15 à 19 PARTICIPANTS	2 330 €
Supplément chambre individuelle	490 €

Devis calculé en Euros

• NOTRE PRIX COMPREND :

Le transport :

- L'autocar Tours/Tours pour toute la durée du circuit
- La balade en barque électrique dans le marais Audomarois (12 personnes par barque)
- La balade en barque sur les hortillonnages à Amiens (12 personnes par barque)

L'hébergement, les repas :

- L'hébergement dans des hôtels catégorie 3* NN en chambre double
- La pension complète du déjeuner du 1^{er} jour au déjeuner du 7^{ème} (petits-déjeuners, déjeuners 2 plats, dîners 3 plats)

Les visites et entrées :

- Les visites guidées, entrées et excursions mentionnées dans le programme (2 guides à partir de 25 personnes dans les musées et sur certains sites)

Les PLUS d'Arts et Vie :

- **L'assistance d'un accompagnateur Arts et Vie de Lille à Amiens**
- Les services de guides locaux
- L'audiophone du 1^{er} au 7^{ème} jour
- L'assurance MAIF, incluant les services MAIF Assistance (dont accident – rapatriement – bagages...)
- **La contribution au mécénat environnemental** au Fonds ATR pour agir ensemble en faveur du climat (voir « Les engagements d'Arts et Vie en faveur du tourisme responsable »).

• NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

- Le dîner du 7^{ème} jour
- Les boissons autres que celles mentionnées
- Le port des bagages à l'hôtel
- Les dépenses personnelles
- Les pourboires usuels (montant laissé à votre appréciation)
- L'option **remboursement annulation** pour annuler sans frais et quel que soit le motif (voir « Nos conditions tarifaires »)

NOS CONDITIONS TARIFAIRES

• VALIDITÉ DES TARIFS :

Les tarifs des prestations terrestres sont **estimés** pour la période **du 15 au 21 juin 2026**, à partir de ceux qui nous ont été communiqués le 10/12/2025 par les prestataires de services (autocaristes, hôteliers...).

Sauf hausses exceptionnelles : entrées des sites, taxes, carburant...

PRIX DEFINITIFS ET DISPOBILITES A RECONFIRMER AU MOMENT DE LA RESERVATION.

• FACTURATION DEFINITIVE :

La facturation définitive est établie **au moment du départ** du voyage.

Elle est fonction du nombre effectif de participants, déterminant la base retenue.

• L'OPTION « REMBOURSEMENT – ANNULATION » ARTS ET VIE, POUR ANNULER SANS FRAIS :

Soucieuse d'apporter toujours davantage de services à ses voyageurs, l'association Arts et Vie a mis au point cette formule, proposée nulle part ailleurs : l'option « Remboursement – Annulation ».

Cette option facultative permet d'annuler son voyage jusqu'au dernier moment, sans être pénalisé financièrement. En effet, quel que soit le motif d'annulation et sans avoir à communiquer un quelconque justificatif, le voyageur ayant souscrit à cette option se verra rembourser la totalité de son voyage, déduction faite du montant de l'option réglé à l'inscription.

Ce montant s'élève à seulement 4 % du forfait total (20 € minimum).

À noter :

- Si l'annulation intervient à moins de 4 jours du départ, une franchise additionnelle de 5 % du prix du voyage sera retenue (30 € minimum) ;
- L'option doit être souscrite obligatoirement au moment de l'inscription. Une souscription après inscription ne pourra être acceptée ;
- L'option s'applique à l'ensemble des prestations, y compris les éventuelles options (supplément chambre individuelle, vol d'approche, etc.), sauf les billets de spectacle.

Retrouvez le détail des garanties comprises dans notre assurance dans nos conditions particulières de vente disponibles auprès de votre contact Arts et Vie (annexées ensuite à votre contrat).

ARTS ET VIE, UNE ASSOCIATION ENGAGEE



Depuis sa création, Arts et Vie s'est définie autour des valeurs d'un tourisme responsable et humaniste. En tant que voyagiste, nous avons toujours prôné un tourisme exigeant, respectueux du développement des cultures, des populations et de la nature. Notre objectif est de contribuer encore davantage à une société et un tourisme dits "durables" en réduisant les impacts environnementaux, socioculturels et économiques négatifs de nos activités et en agissant pour augmenter leurs impacts positifs. Cet engagement se mène en partenariat avec nos fournisseurs, nos salariés, nos bénévoles et nos voyageurs.

AU-DELA DES MOTS... LES ACTES !

Notre Politique de développement durable. Nous avons choisi d'énoncer dans un manifeste l'ensemble de nos engagements en faveur du développement durable et de la RSE. À lire sur www.artsetvie.com

Notre charte Voyager responsable. Arts et Vie a publié pour la première fois en 2010 sa charte éthique *Voyager responsable*. Elle rappelle les principes simples inhérents à l'identité culturelle et humaniste de notre association et les bonnes pratiques à respecter au cours des voyages. À retrouver sur www.artsetvie.com

Des accompagnateurs formés et impliqués. Ambassadeurs de notre démarche et des principes que nous souhaitons défendre, nos accompagnateurs bénévoles sont formés afin de transmettre nos engagements et sensibiliser nos voyageurs.

L'implication de nos partenaires du monde entier depuis 70 ans. Convaincus que la réussite de notre démarche repose fortement sur nos agences réceptives à destination, nous collaborons étroitement avec elles pour faire évoluer nos voyages selon les principes de l'éco-conception. Souhaitant aller encore plus loin, nous avons mis en place une charte d'engagements mutuels. Cette initiative permet de les sensibiliser sur notre démarche et de favoriser un dialogue vertueux contribuant à la mise en place de bonnes pratiques.

Notre action contre le changement climatique. Le réchauffement de notre planète – et ses conséquences – deviennent l'affaire de tous. En toute responsabilité, nous avons décidé de nous engager en actionnant trois leviers : Mesurer – Réduire – Contribuer. Afin de mieux connaître l'impact de notre activité sur l'environnement et nous permettre d'identifier les moyens d'action les plus efficaces et les plus urgents, nous réalisons chaque année notre bilan carbone pour mesurer les émissions de nos activités de bureau et de voyages mais aussi évaluer les résultats des actions de réduction mises en œuvre.

La contribution au mécénat environnemental chez Arts et Vie. Dans le cadre de notre engagement au sein de l'association Agir pour un Tourisme Responsable, nous versons chaque année une contribution au mécénat environnemental au Fonds ATR, une initiative lancée conjointement avec 1% for the Planet France. Ce fonds soutient plusieurs initiatives de terrain portées par des associations agréées 1% for the Planet France, autour d'actions environnementales concrètes. *Détails des projets soutenus sur www.artsetvie.com*

Notre engagement reconnu. Arts et Vie est titulaire du label ATR qui constitue aujourd'hui l'une des preuves les plus certaines de la véracité et de la sincérité de nos engagements. Nous siégeons au Conseil d'Administration et au Bureau d'ATR et sommes membre du comité de gestion du Fonds ATR. Nous sommes également titulaires du statut *Travelife partner*, un programme de certification international dans le tourisme, reconnu par le Conseil mondial du tourisme durable (GSTC).